

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2023-107



L'an deux mille vingt-trois

Le dix-neuf septembre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 13 septembre 2023

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 24

Votes 32

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Stéphanie NICOLAY, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Marilyne SEON, Thierry BADEL, Hélène DESTANDAU, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Jean-Luc BONNAFOUS, Raphaëlle GUERIAUD, Christèle CROZIER, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN

PROCURATIONS :

Christian FROMONT donne procuration à Pascal OUTREBON
Loïc BIOT donne procuration à Olivier BIAGGI
François PINGON donne procuration à Yves GOUGNE
Anne RIBERON donne procuration à Jean-Pierre CID
Bruno FERRET donne procuration à Caroline DOMPNIER DU CASTEL
Patrick BERRET donne procuration à Pascale CHAPOT
Cyprien POUZARGUE donne procuration à Fabien BREUZIN
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Magali BACLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Anik BLANC

Rapporteur : Madame Magali BACLE, Vice-Présidente déléguée à la Santé et à l'Innovation sociale

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment sa compétence en matière d'action sociale d'intérêt communautaire,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du 5 septembre 2023,

La Communauté de communes du Pays Mornantais souhaite favoriser les actions de prévention santé sur son territoire. C'est pourquoi, l'intercommunalité soutient depuis plusieurs années le collectif « histoires de femmes » qui a pour objet l'information et la sensibilisation au dépistage des cancers.

En septembre 2018, le collectif est devenu une structure associative, sous le nom « Histoires de femmes en Pays Mornantais », qui poursuit des actions de prévention sur le territoire : organisation de conférences, réunions publiques, développement de partenariats pour réaliser des actions concrètes autour de la santé et du bien-être.

Le soutien de l'intercommunalité permet à l'association :

- d'organiser des expositions et un vernissage dans le cadre d'Octobre rose
- de poursuivre le développement de son site Internet.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**ACTION SOCIALE
D'INTERET
COMMUNAUTAIRE**

**Attribution d'une
subvention à
l'association
"Histoires de femmes
en Pays Mornantais"**

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le 25/09/23
Notifié ou publié
le 25/09/23
Le Président

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours gracieux auprès
du Président ou d'un
recours en annulation
devant le Tribunal
Administratif de Lyon,
184 rue Duguesclin 69003
Lyon / www.telerecours.fr,
dans un délai de 2 mois
suivant sa publication*

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 800 € pour l'année 2023 à l'association « Histoires de femmes en Pays Mornantais ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 25 SEPTEMBRE 2023
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renaud PFEFFER
